



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
3 décembre 2010
Français
Original: anglais

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Trente-troisième session

Cancún, 30 novembre-4 décembre 2010

Point 4 de l'ordre du jour

Mise au point et transfert de technologies

Mise au point et transfert de technologies

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) et l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) ont accueilli avec satisfaction le rapport du Groupe d'experts du transfert de technologies (GETT) sur les résultats de ses travaux, notamment sur sa sixième réunion ordinaire, tenue les 19 et 20 novembre 2010 à Bonn (Allemagne)¹, et a pris note du rapport présenté oralement par le Président du GETT sur les résultats des travaux du Groupe d'experts. Le SBSTA et le SBI ont constaté que le GETT avait considérablement avancé dans l'exécution de son programme de travail pour 2010-2011. Ils ont félicité M. Bruce Wilson (Australie), Président du Groupe d'experts, et M. Nagmeldin Goutbi Elhassan (Soudan), Vice-Président, d'avoir joué un rôle moteur dans l'avancement du programme de travail du GETT pour 2010-2011.

2. Le SBSTA et le SBI ont accueilli avec satisfaction la mise à jour du manuel intitulé *Conducting Technology Needs Assessments for Climate Change* (manuel sur l'évaluation des besoins technologiques), élaboré en commun avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le secrétariat en collaboration avec le GETT et l'Initiative technologie et climat. Ils ont encouragé les Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I), qui réalisaient ou actualisaient leur évaluation des besoins technologiques, à utiliser ledit manuel.

3. Le SBSTA a accueilli avec satisfaction le rapport du GETT sur les solutions envisageables pour favoriser la concertation dans la recherche-développement de technologies². Il a noté que le rapport contenait une mine d'informations et de nombreuses conclusions qui pouvaient éclairer les Parties dans leurs délibérations sur les questions relatives à la mise au point et au transfert de technologies, notamment sur la manière de stimuler la collaboration en matière de recherche-développement de technologies aussi bien dans le cadre de la Convention qu'en dehors.

¹ FCCC/SB/2010/INF.4.

² FCCC/SBSTA/2010/INF.11.

4. Le SBSTA a noté que le secrétariat, avec le concours du Gouvernement singapourien et en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la Banque asiatique de développement et l'Initiative technologie et climat, avait organisé l'atelier régional pour l'Asie et le Pacifique sur l'élaboration de projets de transfert de technologies aux fins de financement, qui avait eu lieu à Singapour du 26 au 28 octobre 2010. Le SBSTA a exprimé sa reconnaissance au Gouvernement singapourien pour l'aide qu'il avait apportée en accueillant cet atelier.

5. Le SBSTA a accueilli avec satisfaction le rapport du secrétariat sur le programme régional de formation à l'élaboration de projets³, qui a concerné l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, ainsi que l'Amérique latine et les Caraïbes. Il a pris note des informations données dans le rapport établi sur les résultats obtenus, l'expérience acquise et les enseignements tirés dans le cadre des ateliers organisés. Il a reconnu la nécessité d'organiser de nouveaux ateliers de formation en français et en espagnol et de tirer parti de cette expérience et de ces enseignements dans les mesures de suivi qui seraient éventuellement adoptées.

6. Le SBSTA a pris note des informations communiquées oralement par l'Initiative technologie et climat sur la montée en puissance constante de son Réseau consultatif pour le financement privé en vue d'accroître la capacité des concepteurs de projet et des autres auteurs de propositions de projet d'avoir accès aux capitaux privés dans le but de financer des projets tangibles sur l'énergie propre, notamment les sources d'énergie renouvelables, et a encouragé d'autres initiatives multilatérales à communiquer des informations sur des activités qui contribuent à accroître et à accélérer la mise au point de technologies et leur transfert aux pays en développement.

7. Le SBSTA a noté que le secrétariat organisera, au début de l'année 2011, un atelier sur les bonnes pratiques d'évaluation des besoins technologiques, comme prévu dans le programme de travail actualisé du GETT pour 2010-2011, et attendait avec intérêt de recevoir le rapport sur les résultats de cet atelier à sa trente-quatrième session.

8. Le SBSTA a demandé au secrétariat, sous réserve de la disponibilité de ressources:

a) D'organiser des ateliers de formation, en français et en espagnol, portant sur l'élaboration de projets de transfert de technologies aux fins de financement, à l'intention des Parties non visées à l'annexe I, en collaboration avec les organisations et initiatives internationales compétentes;

b) De coordonner, avec la participation des organisations et initiatives internationales compétentes, l'organisation d'un cours de formation pilote associant une formation en ligne à des cours traditionnels sur l'élaboration de projets de transfert de technologies aux fins de financement, en tirant parti de l'expérience acquise et des enseignements tirés du programme régional de formation à l'élaboration de projets mentionné au paragraphe 5 ci-dessus, et de lui rendre compte des progrès accomplis à sa trente-cinquième session.

9. Le SBSTA a invité les Parties et les organisations compétentes, qui étaient en mesure de le faire, à soutenir financièrement les activités mentionnées au paragraphe 8 ci-dessus.

³ FCCC/SBSTA/2010/INF.6.